

Seconde Bac Pro	Éducation Civique : Séquence II Engagements individuels et collectifs Égalité, différences, discriminations Le citoyen et les médias	Fiche Prof
------------------------	---	-------------------

<http://lhgcostebelle.canalblog.com>

Séance 2 : Engagements individuels et collectifs

SUJET 1. Les associations

Les documents visent à montrer l'importance du mouvement associatif en France ainsi que sa diversité, du domaine sportif au secteur humanitaire. Il est important de faire réfléchir les lycéens sur le sens de cet engagement associatif, le plus souvent effectué de manière bénévole.

SUJET 2. Les partis politiques


Souvent dénigrés, les partis politiques occupent cependant une place essentielle dans le fonctionnement de notre démocratie. Il convient d'insister sur l'organisation d'un parti et notamment sur le rôle des adhérents et des militants qui s'engagent pour la plupart d'entre eux, non pour occuper un mandat, mais uniquement pour défendre des convictions.

SUJET 3. Les syndicats

Souvent mal considérés en France, où le taux de syndicalisation est particulièrement faible, les syndicats exercent pourtant un rôle important dans la démocratie sociale. L'explication de leur origine, de leur fonctionnement et de leurs missions doit permettre de dépasser les idées reçues les concernant.

Thème 1 : Les associations

S'associer est un droit assuré par la loi.

<p>REPÈRES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 65 000 associations créées chaque année. -45% des plus de 18 ans sont membres d'au moins une association (23 millions de personnes). Le secteur sportif est celui qui attire le plus d'adhérents. -32% des plus de 18 ans sont bénévoles (16 millions de personnes). 	
<p>Loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association</p> <p>Article 1 :</p> <p>L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations.</p>	<p>Affiche de l'association « Les restaurants du cœur »</p> <p>MOTS-CLES :</p> <p><u>Association</u> : groupe de personnes réunies dans un intérêt commun sans but lucratif (sans volonté de faire des bénéfices).</p> <p><u>Bénévole</u> : personne qui n'est pas rémunérée (payée) pour ses activités.</p>


- 1) Peut-on parler de succès au sujet du mouvement associatif ?
 - On peut effectivement parler de succès pour le mouvement associatif en France. C'est le cas sur le plan quantitatif, dans la mesure où plus de 16 millions de personnes sont bénévoles dans une association. De ce fait, la place des associations dans la société française est considérable.

- 2) Quelles peuvent être les raisons d'un engagement bénévole ?
 - Les raisons d'un engagement bénévole dans une association sont très diverses: la volonté d'aller au bout d'une passion, de consacrer du temps au service des autres ou encore de défendre des valeurs.

- 3) Connaissez-vous des associations qui existent dans votre établissement ?
- 4) Êtes-vous membre d'une association ? Dans quel domaine ?

Thème 2 : Les partis politiques

L'existence de plusieurs partis est une condition de la démocratie.

<p>Extrait de l'article 4 de la Constitution de 1958 Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie. [...] La loi garantit les expressions pluralistes des opinions et la participation équitable des partis et groupements politiques à la vie démocratique de la Nation.</p>	<p>Qu'est-ce qu'un parti ? Un parti est constitué par ses adhérents, c'est-à-dire les personnes qui sont membres du parti. L'adhésion se traduit par la possession d'une carte en échange du paiement d'une cotisation. [...] Les adhérents et eux seuls participent à l'élaboration et à l'adoption des décisions qui engagent un parti. Parmi les adhérents, les militants consacrent du temps au parti en assurant des tâches de gestion ou de propagande (collage d'affiches, distribution de tracts. . .) et les dirigeants exercent des responsabilités au niveau local et national. F. Platone, <i>Les partis politiques en France</i>, Ed. Milan, 2007.</p>
 <p style="text-align: center;">Les panneaux électoraux</p>	<p style="text-align: center;">MOT-CLE :</p> <p>Parti politique : association de citoyens qui partagent des convictions et souhaitent les voir appliquer.</p>

- 1) Quelles sont les formes de participation à un parti politique ?
 - On peut effectivement parler de succès pour le mouvement associatif en France. C'est le cas sur le plan quantitatif, dans la mesure où plus de 16 millions de personnes sont bénévoles dans une association. De ce fait, la place des associations dans la société française est considérable.
- 2) La République permet-elle à tous les partis politiques de s'exprimer ?
 - Les raisons d'un engagement bénévole dans une association sont très diverses: la volonté d'aller au bout d'une passion, de consacrer du temps au service des autres ou encore de défendre des valeurs.
- 3) Quel parti politique a remporté les dernières élections municipales dans la commune où vous habitez ?
- 4) Quel parti politique a remporté les dernières élections régionales dans la région dont dépend votre lycée ?

Thème 3 : Les syndicats

Les syndicats sont au service des salariés.

<p>REPÈRES :</p> <p>-La liberté syndicale a été reconnue en France par la loi dite « Waldeck-Rousseau » de 1884.</p> <p>-Les syndicats se distinguent des partis politiques, bien que des liens puissent exister avec eux, car leur but n'est pas de gouverner, mais d'améliorer les conditions de travail.</p>	<p>Le syndicalisme en France</p> <p>Les trois organisations qui revendiquent le plus d'adhérents sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- La CGT (Confédération générale du travail)- La CFDT (Confédération française démocratique du travail)- FO (Force ouvrière) <p>Le taux de syndicalisation en France est l'un des plus faibles d'Europe.</p>
<p>Les moyens d'actions des syndicats</p> <p>Les syndicats disposent de plusieurs moyens d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none">- La négociation : les syndicats peuvent négocier avec l'État ou les employeurs afin de défendre les droits et les intérêts de leurs adhérents [...].- La grève et la manifestation : le droit de grève, établi depuis la loi de 1864 [...], demeure un mode d'action traditionnel des syndicats. Cependant, il faut noter l'évolution globale à la baisse du nombre de jours de grève [...]. La grève s'accompagne généralement d'une manifestation [...]. <p>Les syndicats disposent aussi de moyens d'actions au sein de l'entreprise : notamment un local syndical permettant de se réunir, l'affichage de documents et de tracts syndicaux.</p> <p>www.vie-publique.fr, 30 mai 2006.</p>	<p>Syndicat : association de personnes dont le but est de défendre les droits et les intérêts sociaux, économiques et professionnels de ses adhérents.</p>

- 1) Quels sont les objectifs des syndicats?
 - Les objectifs des syndicats sont de défendre les droits et les intérêts des salariés.
- 2) Quels sont leurs moyens d'actions ?
 - Pour défendre les salariés, les syndicats peuvent négocier avec l'employeur et, en dernier recours, utiliser le droit de grève et celui de manifester. Ils ont également la possibilité de s'adresser aux salariés sur leur lieu de travail.
- 3) Recherchez le taux global de syndicalisation pour les salariés du secteur privé en France et comparez-le à celui d'autres pays européens (Royaume-Uni, Italie, Suède...)
 - Le taux de syndicalisation en France est l'un des plus faibles d'Europe: moins de 8% des salariés sont syndiqués. Ils sont 25% en Allemagne et au Royaume-Uni, 60% en Italie et plus de 80% en Suède.

Question globale sur le thème :

- Pourquoi le fait de s'engager est-il une forme de responsabilité et d'exigence du citoyen ? Aidez-vous du site du service civique (<http://www.service-civique.gouv.fr/>) pour répondre.
- S'engager, c'est se tourner vers la société pour défendre des idées, des valeurs. Utile pour la démocratie et pour le tissu social, l'engagement d'un citoyen est la marque de son sens de la responsabilité et de ses devoirs.